

Audience générale du mercredi 14 février 2018

Chers frères et sœurs, bonjour !

Bonjour même si la journée n'est pas très belle. Mais si l'âme est dans la joie, c'est toujours un bon jour. Alors, bonjour ! Aujourd'hui, l'audience se fera en deux parties : un petit groupe de malades est dans la salle, à cause du temps et nous sommes ici. Mais nous les voyons et ils nous voient sur le grand écran. Nous les saluons par des applaudissements.

Nous continuons avec les catéchèses sur la messe. À quoi répond l'écoute des lectures bibliques, prolongée dans l'homélie ? Elle répond à un droit : le droit spirituel du peuple de Dieu de recevoir en abondance le trésor de la Parole de Dieu (cf. Introduction au lectionnaire, 45). Chacun de nous, en allant à la messe, a le droit de recevoir abondamment la Parole de Dieu bien lue, bien dite et ensuite bien expliquée dans l'homélie. C'est un droit ! Et quand la Parole de Dieu n'est pas bien lue, n'est pas prêchée avec ferveur par le diacre, par le prêtre ou par l'évêque, c'est un manquement à un droit des fidèles. Nous avons le droit d'écouter la Parole de Dieu. Le Seigneur parle pour tous, pasteurs et fidèles. Il frappe au cœur de ceux qui participent à la messe, chacun dans sa condition de vie, son âge, sa situation. Le Seigneur console, appelle, suscite des germes de vie nouvelle et réconciliée. Et cela par le moyen de sa Parole. Sa Parole frappe au cœur et change les cœurs !

C'est pourquoi, après l'homélie, un temps de silence permet de laisser reposer dans l'esprit la semence reçue, afin que naissent des résolutions d'adhésion à ce que l'Esprit a suggéré à chacun. Le silence après l'homélie. Il faut là un beau silence et chacun doit penser à ce qu'il a écouté.

Après ce silence, comment se poursuit la messe ? La réponse de foi personnelle s'insère dans la profession de foi de l'Église, qui s'exprime dans le « Je crois en Dieu ». Nous récitons tous le « Je crois en Dieu » pendant la messe. Récité par toute l'assemblée, le Symbole manifeste la réponse commune à ce qui a été écouté ensemble de la Parole de Dieu (cf. Catéchisme de l'Église catholique, 185-197). Il y a un lien vital entre l'écoute et la foi. Elles sont unies. Celle-ci – la foi – en effet, ne naît pas de l'imagination de l'esprit humain mais, comme le rappelle saint Paul, « elle naît de ce que l'on entend ; et ce que l'on entend, c'est la parole du Christ » (Rm 10,17). La foi se nourrit donc de l'écoute et conduit au sacrement. Ainsi, la récitation du « Je crois en Dieu » fait que l'assemblée liturgique « recommence à méditer et professe les grands mystères de la foi, avant leur célébration dans l'Eucharistie » (Présentation générale du missel romain, 67).

Le Symbole de la foi lie l'Eucharistie au baptême, reçu « au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit » et nous rappelle que les sacrements sont compréhensibles à la lumière de la foi de l'Église.

La réponse à la Parole de Dieu accueillie avec foi s'exprime ensuite dans la supplication commune, appelée Prière universelle, parce qu'elle embrasse les besoins de l'Église et du monde (cf. OGMR, 69-71 ; Introduction au lectionnaire, 30-31). On l'appelle aussi Prière des fidèles.

Les Pères de Vatican II ont voulu reprendre cette prière après l'Évangile et l'homélie, spécialement le dimanche et les jours de fête, afin qu' « avec la participation du peuple, on

fasse des prières pour la sainte Église, pour ceux qui nous gouvernent, pour ceux qui se trouvent dans le besoin, pour tous les hommes et pour le salut du monde entier » (Const. Sacrosanctum Concilium, 53 ; cf. 1 Tm 2,1-2). Et après chaque intention, proposée par le diacre ou par un lecteur, l'assemblée unit sa voix en invoquant : « Écoute-nous, Seigneur ».

Souvenons-nous, en effet, de ce que nous a dit le Seigneur Jésus : « Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voulez et cela vous sera accordé » (Jn 15,7). « Mais nous ne le croyons pas parce que nous manquons de foi ». Mais si nous avons une foi, dit Jésus, comme la graine de moutarde, nous aurions tout reçu. « Demandez ce que vous voulez et cela vous sera accordé ». Et à ce moment de la prière universelle après le « Je crois en Dieu », c'est le moment de demander au Seigneur les choses les plus fortes pendant la messe, les choses dont nous avons besoin, ce que nous voulons. « Cela vous sera accordé » ; d'une manière ou d'une autre, mais « cela vous sera accordé ». « Tout est possible à celui qui croit », a dit le Seigneur. Qu'a répondu cet homme auquel le Seigneur s'est adressé pour dire cette parole : Tout est possible à celui qui croit ? Il a dit : « Je crois, Seigneur. Viens au secours de mon manque de foi ». Nous aussi, nous pouvons dire : « Seigneur, je crois. Mais viens au secours de mon manque de foi ». Et la prière, nous devons la faire dans cet esprit de foi : « Je crois, Seigneur, viens en aide à mon manque de foi ». Les prétentions de logiques mondaines, elles, ne décollent pas vers le Ciel, de même que les demandes autoréférentielles ne sont pas écoutées (cf. Jc 4, 2-3). Les intentions pour lesquelles on invite le peuple fidèle à prier doivent exprimer les besoins concrets de la communauté ecclésiale et du monde, évitant de recourir à des formules conventionnelles et myopes. La prière « universelle » qui conclut la liturgie de la Parole, nous exhorte à faire nôtre le regard de Dieu qui prend soin de tous ses enfants.

© *Traduction de Zenit, Hélène Ginabat*